

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

17 AVRIL 2013

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la
loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-
de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 17 AVRIL 2013, à 19 h**
(7 h pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M ^{me} Lyna Pine	, mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Jean-Yves Parent	, maire suppléant de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin
M. Serge Larochelle	, maire suppléant de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Jacques Poudrier	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
M. Philippe Boutin	, maire de Lorrainville
M. Michel Paquette	, maire de Moffet
M ^{me} Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
M. Mychel Tremblay	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
M. Damien Lafond	, maire suppléant de St-Bruno- de-Guigues
M ^{me} Claudine Laforge Clouâtre	, mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M ^{me} Jacinthe Marcoux	, mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de la Ville de Belleterre
M. Bernard Flébus	, maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. Philippe Barette, maire de la Ville de Témiscaming

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h et adoption de l'ordre du jour.

04-13-201

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet débute la séance par un récapitulatif des activités de la MRCT au cours du dernier mois :

- Annonce de la création du parc national Opémican par M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec, un investissement de 26 M\$;
- Rencontre entre les élus et la première ministre, notamment pour exprimer les particularités liées au déficit énergétique en région, fait reconnu par M^{me} Marois et dossier qui doit être documenté par la MRCT. De même, madame la première ministre a demandé à la MRCT d'apporter des exemples de modulation qui seraient applicables ici au Témiscamingue, en prévision d'une visite prochaine du ministre délégué aux Régions, M. Gaétan Lelièvre.
- État d'avancement du dossier de la délégation des baux en territoire public; la planification de la transition avec le ministère des Ressources naturelles est amorcée;
- Démarrage du processus pour le Plan de développement concerté du lac Kipawa; une rencontre de consultation publique aura lieu à Témiscaming, le jeudi 18 avril 2013;
- Annonce de la mise sur pied d'un programme régional de drainage des terres agricoles, le 12 avril 2013, par le ministre de l'Agriculture et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, M. François Gendron. Ce programme, doté d'une enveloppe de 3 M\$, fait suite à une revendication de la MRCT qui souhaitait l'implantation d'une telle mesure pour soutenir les producteurs agricoles du Témiscamingue. L'objectif à long terme de ce programme est d'hausser de 10 % le nombre de terres agricoles drainées en Abitibi-Témiscamingue. Présentement, 24 % des terres agricoles de la région sont drainées alors que la moyenne provinciale est de 52 %;
- Nomination de M. Marc Ouimette à titre de juge de la Cour du Québec. M. Ouimette a toujours collaboré de manière très étroite avec la MRC de Témiscamingue afin d'améliorer la desserte des services juridiques sur le territoire. Cette nomination est accueillie très favorablement par le préfet et le conseil des maires; une lettre de félicitations sera transmise;
- Le préfet tient à exprimer le soutien de la MRCT à la mairesse de St-Bruno-de-Guigues, M^{me} Joanne Larochelle, pour le décès de son père, et à l'ancien préfet de la MRCT, M. Jean-Pierre Charron, pour le décès de sa fille. Des marques de sympathie, au nom de la MRCT, ont été envoyées à ces deux personnes et à leurs familles respectives.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2013.

04-13-202

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2013 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

04-13-203

Bilan de la démarche « MRC-Amie des aînés » – Présentation par M^{me} Édith Vincent.

Selon une entente avec le ministère de la Famille et des Aînés, la MRC de Témiscamingue participe depuis le 20 mars 2008 à une expérience pilote dans le cadre du programme **Ville-Amie des aînés (VADA)** comprenant six villes et une MRC afin de mettre en place, pour une période de cinq ans, un plan d'action permettant d'améliorer la qualité de vie et les saines habitudes de vie des aînés. Le projet est piloté par un comité composé de partenaires et géré par la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue.

M^{me} Édith Vincent, directrice de la Table de concertation des personnes âgées présente le bilan de cette démarche qui a pris fin le 31 mars 2013. Le plan d'action 2008-2013 fût axé sur quatre priorités :

- 1) Organiser un système d'accompagnement personnalisé.
- 2) Promouvoir et adapter l'accès au domicile, aux édifices publics et aux parcs.
- 3) Promouvoir un style de vie active et de saines habitudes de vie.
- 4) Briser l'isolement et installer un sentiment d'appartenance et de sécurité.

Divers projets ont été issus de cette démarche, notamment :

- Programme d'exercices physiques dans plus de 10 municipalités;
- Formation aux bénévoles et formation sur l'alimentation aux aînés;
- Poignées de porte en « bec de canne » (facilité l'accès aux salles de bain et cuisine);
- Jardins sur pilotis (80 bacs);
- Création d'un parc avec projet pilote d'animation avec l'Agence de la santé (été 2013);
- Mise en place de l'Agence PAIR (service d'appels automatisés pour procurer un sentiment de sécurité aux aînés);
- Ligne d'écoute pour briser l'isolement.

De plus, M^{me} Vincent tient à souligner l'importance de la priorité n° 1, soit celle du transport d'accompagnement qui permet la mobilité des aînés et ainsi, leur permettre de demeurer à leur domicile et favoriser leur indépendance. Plus de 433 clients bénéficient de ce service! Un nouveau volet de ce projet fût instauré, soit celui d'offrir de l'accompagnement extérieur pour les soins médicaux : Le Baladeur, le CSSS du Témiscamingue et la TCPAT participent à ce projet où 122 clients ont été en mesure de profiter de cette opportunité pour combler ce besoin du milieu.

En conclusion, M^{me} Vincent demande que chacune des municipalités du Témiscamingue fasse du transport des aînés une priorité, afin de maintenir le service d'accompagnement pour les personnes âgées sur le territoire de la MRCT, favorisant ainsi le maintien à domicile des personnes âgées dans leurs milieux.

Il est proposé par M. Mychel Tremblay
appuyé par M. Damien Lafond
et résolu unanimement

- ❖ De reconnaître l'excellence du travail de la Table de concertation des personnes âgées dans le cadre du programme Ville-Amie des aînés (VADA);
- ❖ D'appuyer la TCPAT dans sa démarche requérant auprès de divers partenaires, le financement nécessaire pour le maintien du service d'accompagnement, soit 70 000 \$ par année.

04-13-204

Société de développement du Témiscamingue.

M^{me} Karen Lachapelle, présidente, SDT, M. Guy Trépanier, directeur général, SDT et M. Pierre Gauthier, président, CLD, assistent à la rencontre.

La présentation a pour objectif de présenter les travaux, le bilan réalisé depuis octobre 2012. Sommairement :

- Dépôt de 104 projets;
- Agroalimentaire (abattoir, agent de commercialisation, développement d'entreprises (24));
- Opémican (volet économique, maximisation des retombées);
- Tourisme (tour du lac Témiscamingue, partenariat d'affaires Québec-Ontario);
- Forêt (relance pour les essences sous-utilisées, groupe de travail pour la biomasse);
- Financement à la hauteur de 1,2 M\$;
- Objectifs atteints au niveau du CLD;
- Animation et forum économique à venir.

—————//—————

➤ Questions adressées par l'audience à la SDT :

• Questions de M. Gilles Lepage :

- ⇒ Au niveau de la biomasse forestière, est-ce possible d'obtenir des détails sur l'entente entre Tembec et Hydro-Québec?

Réponse :

La Société de développement n'a pas travaillé sur ce dossier. Selon la lecture de la situation effectuée par la SDT, il existe un potentiel non utilisé qui pourrait l'être, notamment au niveau du chauffage d'un certain nombre d'édifices publics qui pourraient passer du mazout à la biomasse. Autre élément, les résidus d'usine pourraient être granulés, par contre, le volume est trop petit pour la granulation. La SDT regarde présentement pour un système capable de granuler de petits volumes. Ce projet ne requiert aucun prélèvement dans la forêt publique.

- ⇒ Comment percevez-vous l'utilisation d'essence noble pour faire de la biomasse?

Réponse :

La SDT n'a jamais été interpellée par cette question.

➤ Questions adressées par les élus :

• Question de M. Daniel Barrette :

- ⇒ Une étude sur la problématique de l'abattage a été demandée par le conseil des maires. Cette dernière n'a toujours pas reçu le rapport final alors qu'on discute dans les médias des conclusions du rapport. À quand le dépôt du rapport sur la problématique de l'abattage au Témiscamingue auprès du conseil des maires?

Réponse :

Il y a eu des présentations au ministre de l'Agriculture et au Ministère de même qu'une brève consultation au Comité municipal agricole et agroalimentaire. Toutefois, aucun document officiel n'a été déposé lors de ces présentations. Actuellement, le rapport est en phase de finalisation (mise en page, infographie); d'ici un mois, il y aura dépôt du document, mais, à court terme, le conseil des maires n'aura pas à se positionner.

• Commentaire de M. André Pâquet :

- ⇒ Il exprime le fait que la région a manqué une opportunité importante dans le passé pour la mise en place d'un abattoir, outil de développement essentiel à notre territoire.

Réponse :

Au niveau régional il est vrai qu'il est trop tard, il faut faire un projet avec nos partenaires ontariens.

• Commentaire de M. Bernard Flébus :

- ⇒ Il s'exprime en accord avec la position de la SDT de ne pas rendre le rapport public immédiatement par crainte qu'il soit cloué au pilori. Selon lui, il est trop tôt pour une prise de position du conseil des maires.

- Question de M. Philippe Boutin :

⇒ De quelles manières la SDT comptent-elles s'y prendre pour tisser des liens avec nos partenaires de l'Ontario?

Réponse :

Il faut accroître les collaborations et maintenir le dialogue avec eux. Plus la communication est bonne, plus il y aura la réalisation de projets ensemble.

En conclusion, il est mentionné aux élus qu'une rencontre entre l'exécutif des deux organisations (SDT-MRCT) est prévue, début mai, afin d'échanger sur les préoccupations des deux organisations et les priorités. Il importe de mentionner que la dynamique actuelle entre les deux organisations est bonne.

04-13-205

Utilisation de Facebook – Création d'un compte pour la MRCT.

M^{me} Monia Jacques et M. Zoubir Aidel présentent le document « *L'utilisation des médias sociaux par la MRC de Témiscamingue* ». L'utilisation du Web 2.0 permet de :

- Promouvoir la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs;
- Faire la promotion du territoire et de ses activités. À titre d'exemple : les bonnes pratiques en matière de collecte sélective, les nouvelles culturelles, les événements, les orientations et décisions du conseil des maires, confection du nouveau rôle d'évaluation, Québec en Forme et Avenir d'enfants, etc.;
- Encourager la participation citoyenne;
- Augmenter la visibilité sur le Web, se faire connaître davantage;
- Rejoindre facilement et rapidement un grand nombre de personnes;
- Maintenir des relations actives entre et avec les citoyens, les organismes, les différents niveaux de gouvernement, etc.;
- Viser des publics précis;
- Permettre aux municipalités de recueillir des informations auprès de parties intéressées (citoyens, organismes) et de leur répondre en temps réel;
- Consulter la population.

Par son utilisation, la MRCT a pour objectif de promouvoir :

- Les activités et événements;
- L'actualité municipale;
- Les offres d'emploi;
- Les nouvelles publications;
- Les articles dans la Presse;
- Les projets de loi;
- Les budgets de la MRC;

- Le calendrier de collecte de la matière résiduelle;
- Les périodes d'inscription aux activités;
- Les assemblées du conseil des maires;
- Les fermetures de nos bureaux pour les congés;
- Etc.

Les opinions divergentes et les débats constructifs sont les bienvenus dans les discussions et les commentaires. Toutefois, la MRCT se réserve le droit de modifier, de refuser ou de supprimer des commentaires qui contiennent, entre autres :

- Des messages / commentaires racistes, haineux, sexistes, homophobes, grossiers, violents, à caractère sexuel ou diffamatoire;
- Des messages / commentaires offensants, irrespectueux ou méprisants pour une personne ou un organisme;
- Des messages / commentaires qui violent la vie privée d'une personne;
- Des messages / commentaires qui enfreignent les droits d'auteur;
- Des messages / commentaires à des fins publicitaires;
- Des messages / commentaires rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais;
- Des messages / commentaires qui comprennent de l'information privée concernant un employé ou un citoyen seront supprimés.

De plus, en période électorale, la MRCT se réservera le droit de supprimer tout commentaire en faveur ou en défaveur d'un candidat à la préfecture ou à la mairie dans une des municipalités du Témiscamingue afin de conserver une position de neutralité dans les questions politiques.

Suite à la présentation, questions adressées par les élus :

➤ Question de M. Bernard Flébus :

- Est-ce qu'il y aura une place pour les élus au niveau de l'administration des médias sociaux de la MRCT?

Réponse :

La présentation actuelle est une recommandation au conseil des maires, si des ajustements sont requis il est possible de les faire.

➤ Question de M. Philippe Boutin :

- Quelles sont les ressources financières prévues pour la réalisation de ce projet?

Réponse :

Aucune dépense supplémentaire, omis le temps que doivent allouer les employés au niveau de leurs communications.

➤ Question de M. Luc Lalonde :

- Est-ce que les médias sociaux sont un bon moyen pour mener des consultations?

Réponse :

L'utilisation des médias sociaux pour mener des consultations n'est pas prévue. De manière générale, cet outil servira pour promouvoir les activités de la MRCT.

L'objectif est de communiquer avec la population de manière instantanée.

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que la politique « *L'utilisation des médias sociaux par la MRC de Témiscamingue* » soit adoptée tel que présentée.

Cette politique sera affichée sur la page de la MRCT et sera dûment respectée. Un bilan de son utilisation sera présenté à la fin de l'année 2013.

Enfin, une présentation d'un projet du compte Facebook sera offerte à la prochaine séance du conseil et une proposition sera amenée pour faire participer le plus possible les élus.

04-13-206

Suivi – Comité administratif de la MRCT.

Recommandation du comité administratif – Ordre du jour des séances publiques.

Les membres du comité administratif recommandent au conseil des maires que tous sujets requérant une prise de position politique de la part de la MRCT, soient amenés et inclus à l'ordre du jour minimalement une semaine avant la réunion du conseil des maires ou sinon que la décision soit reportée à une séance ultérieure.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'entériner la recommandation du comité administratif.

04-13-207

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

1^{re} partie

Intervention du préfet – Retour sur les questions posées lors de la séance de mars :

- Don de 25 M\$ par une entreprise témiscamienne pour la construction d'un hôpital à North Bay.

Réponse :

Après vérification, l'entreprise en question, Tembec, a fait don de 850 000 \$ pour la construction de l'hôpital à North Bay. De plus, Tembec, qui avait suspendu les dons à des causes caritatives, est présentement dans le processus d'honorer ses engagements, notamment au niveau de la Coop santé TémiscaVie.

Enfin, il importe de mentionner qu'une bonne partie des montants avancés lors du dernier conseil des maires, l'ont été à même la fondation de M. Frank Dottori, à travers laquelle la MRCT n'a absolument aucun droit de regard.

- Pourquoi, seule l'essence du bouleau est sortie par la compagnie de Tembec entre Laforce et Belleterre?

Réponse :

Après vérification auprès du Ministère, toutes les essences attribuées à Tembec dans cette unité de gestion, vont être transportées et acheminées vers les usines de Tembec ou LVL Global.

Questions de M. Gilles Lepage :

- Quelle est la position de la SDT sur l'utilisation des essences sous-utilisées?

Réponse :

Le dossier sur lequel travaille la SDT est celui concernant le feuillu dur qualité sciage; la SDT ne travaille sur aucun dossier concernant les pâtes.

- La SDT a-t-elle lu le contrat entre Hydro-Québec et Tembec?

Réponse :

Non.

- Le préfet est-il capable d'appuyer ses données lorsqu'il mentionne qu'il y a seulement 1 % de surplus d'électricité au Québec?

Réponse :

Cette information provient de la FQM qui l'a rendue publique. La MRCT a demandé qu'il y ait une étude réalisée sur la capacité du réseau électrique du Témiscamingue. D'ailleurs, même la première ministre du Québec reconnaît que l'Abitibi-Témiscamingue est en déficit énergétique. Tout projet de développement économique majeur risque d'entraîner une rupture de stock énergétique.

- Des citoyens du secteur Sud témiscamien affirment que le préfet les accuse de diviser les francophones et les anglophones, les gens du secteur Centre et les gens du secteur Sud. Qu'en est-il?

Réponse :

Effectivement, cette affirmation fait suite à un article paru dans le journal « Le Contact ». De plus, en consultant la page Facebook « Yes for the Park, No for the Park », il est clairement possible de tirer ces propres conclusions. Toute position prise dans des projets contestés amène cette réalité.

Gestion des matières résiduelles – Rapport d’activités.

04-13-208

Le conseil des maires prend acte du rapport d’activités faisant état de l’évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l’Écocentre.

04-13-209

Gestion des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d’un contrat pour l’achat d’un nouveau camion de collecte à l’Écocentre (Projet n° 1-2013).

Considérant l’appel d’offres public n° 1-2013, autorisé par le conseil des maires le 20 février 2013, résolution n° 02-13-084, concernant l’achat d’un nouveau camion de collecte à l’Écocentre;

Considérant que la MRC de Témiscamingue a demandé des soumissions pour la fourniture d’un camion de collecte des matières résiduelles à chargement latéral;

Considérant que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 25 mars 2013. Une seule soumission a été déposée par le Groupe Environnemental Labrie inc. pour un montant de 267 895,55 \$;

Considérant la conformité de la soumission reçue aux dispositions de l’appel d’offres et du devis de soumission, projet n° 1-2013 (MRCT);

Considérant que le seul soumissionnaire : « Groupe Environnemental Labrie inc. »;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- ❖ D’octroyer au Groupe Environnemental Labrie inc., étant le seul soumissionnaire, un contrat pour la fourniture et la livraison du camion neuf, à chargement latéral et bras automatisé, selon les dispositions de l’appel d’offres et du devis de soumission de la MRCT.

Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.

Le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

04-13-210

Gestion des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d’un contrat concernant le transport de conteneurs de type « Roll-off » (Projet n° 2-2013).

Considérant l’appel d’offres public n° 2-2013, autorisé par le conseil des maires le 20 mars 2013, résolution n° 03-13-157, concernant le transport de conteneurs de type « Roll-off ».

La MRC de Témiscamingue a demandé des soumissions pour le transport des conteneurs dans différents relais d'écocentre locaux (REL) sur son territoire vers son Écocentre à St-Édouard-de-Fabre, selon deux options :

- Période d'un an (du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014);
- Période de trois ans (du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2016).

L'appel d'offres a été divisé en quatre parties correspondant aux quatre secteurs de la MRCT (Sud, Centre, Est et Nord). Chaque secteur a fait l'objet de soumissions différentes. Les soumissionnaires étaient libres de présenter des prix pour les secteurs de leur choix.

Les REL visés par le présent appel d'offres sont les suivants :

1. Secteur Sud : Kipawa et Témiscaming;
2. Secteur Centre: Lorrainville, St-Eugène-de-Guigues, Laniel (village) et Laniel (Baie Dorval);
3. Secteur Est : Fugèreville et Latulipe-et-Gaboury;
4. Secteur Nord : Angliers, Guérin, Notre-Dame-du-Nord et Rémigny.

Sauf dans le cas de l'option B du secteur Nord, les transports sont prévus entre les différents REL (Relais d'écocentre local) et l'Écocentre de la MRCT. Ainsi, les frais de transport entre l'Écocentre et le lieu d'enfouissement technique (LET), ainsi que les frais d'élimination au LET ne sont pas inclus dans notre appel d'offres.

Considérant les soumissions reçues et jugées conformes au devis de soumission (cahier des charges) du 27 mars 2013 :

➤ **Secteur Sud (trois soumissions reçues) :**

Soumissionnaire	1 an	3 ans
1. 2937026 Canada inc. Transport Symkam enr.	36 792,00 \$	36 792,00 \$
2. Service de conteneurs Jean-Marc Robert	41 391,00 \$	42 224,34 \$
3. Récupération de métaux Daniel Huot inc.	41 207,04 \$	43 230,60 \$

➤ **Secteur Centre (deux soumissions reçues) :**

Soumissionnaire	1 an	3 ans
1. 2937026 Canada inc. Transport Symkam enr.	21 523,32 \$	21 523,32 \$
2. Service de conteneurs Jean-Marc Robert	23 914,80 \$	24 396,29 \$

➤ **Secteur Est (deux soumissions reçues) :**

Soumissionnaire	1 an	3 ans
1. 2937026 Canada inc. Transport Symkam enr.	7 358,40 \$	7 358,40 \$
2. Service de conteneurs Jean-Marc Robert	6 611,06 \$	6 782,69 \$

➤ **Secteur Nord, option A - déchargement à St-Édouard-de-Fabre (deux soumissions reçues) :**

Soumissionnaire	1 an	3 ans
1. 2937026 Canada inc. Transport Symkam enr.	23 454,90 \$	23 454,90 \$
2. Service de conteneurs Jean-Marc Robert	22 420,25 \$	21 871,52 \$

➤ **Secteur Nord, option B - déchargement à Rouyn-Noranda (deux soumissions reçues) :**

Soumissionnaire	1 an	3 ans
1. 2937026 Canada inc. Transport Symkam enr.	33 227,78 \$	33 227,78 \$
2. Service de conteneurs Jean-Marc Robert	31 043,25 \$	31 664,12 \$

Total pour les quatre secteurs :

Soumissionnaire	1 an	3 ans
1. 2937026 Canada inc. Transport Symkam enr.		
Option A	89 128,62 \$	89 128,62 \$
Option B	98 901,50 \$	98 901,50 \$
2. Service de conteneurs Jean-Marc Robert		
Option A	94 337,11 \$	95 274,84 \$
Option B	102 960,11 \$	105 067,44 \$
3. Récupération de métaux Daniel Huot inc.		
	n/a	n/a

En ce qui concerne le secteur Nord, étant donné que les frais de transport sont moins élevés pour le déchargement à l'Écocentre à St-Édouard-de-Fabre, il est recommandé au conseil des maires de retenir l'option A. À l'usage, la MRCT peut revoir sa position et réviser l'entente en conséquence.

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Bernard Flébus
et résolu majoritairement

- ❖ D'octroyer à 2937026 Canada inc. – Transport Symkam enr. étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour le transport de conteneurs de type « Roll-off », pour les secteurs suivants :
 - Secteur Centre au montant annuel de 21 523,32 \$;
 - Secteur Sud au montant annuel de 36 792,00 \$.
- ❖ D'octroyer à Service de conteneurs Jean-Marc Robert, étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour le transport de conteneurs de type « Roll-off », pour les secteurs suivants :
 - Secteur Est au montant annuel de 6 782,69 \$;
 - Secteur Nord, selon l'option A – déchargement à St-Édouard-de-Fabre au montant annuel de 21 871,52 \$.

Les montants ci-haut mentionnés inclus les taxes.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	18	12 654
Contre	1	322
Monsieur le conseiller de comté, André Pâquet (Fugèreville), vote « contre » l'adoption de la résolution et inscrit sa dissidence.		
Résolution adoptée majoritairement		
Note :		
Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (LAU, art. 201). En cas d'égalité, la décision est négative (LAU, art. 197).		

Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.

Le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, les soumissions reçues, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre les fournisseurs « 2937026 Canada inc. – Transport Symcam », « Service de conteneurs Jean-Marc Robert » et la MRC de Témiscamingue.

L'entente est d'une durée de trois ans, du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2016.

04-13-211

Plainte déposée au MAMROT concernant l'attribution de bonis au préfet.

Le conseil des maires prend acte de la nature d'une plainte déposée auprès du MAMROT, concernant l'attribution de bonis pour le salaire du préfet pour les années 2011 et 2012.

De plus, le préfet se questionne sur la pertinence d'embaucher un juriste pour venir assister aux rencontres du conseil des maires puisque la MRCT dépense temps et argent pour régler les plaintes déposées au MAMROT.

Le préfet propose d'écrire une lettre au MAMROT afin de les inciter à accompagner davantage les MRC et les municipalités dans diverses procédures administratives et ainsi, réduire les procédures suite au traitement des plaintes.

04-13-212

Demande d'appui au projet de loi privé de la MRC des Basques.

Le conseil des maires prend acte de la correspondance transmise par la MRC des Basques qui demande au gouvernement du Québec l'obtention de pouvoirs spéciaux pour mettre en valeur son territoire public dans un but de développement durable et responsable, et ce, au bénéfice de tous les citoyens du Québec.

Plan de développement du lac Kipawa – Invitation à la consultation publique du 18 avril 2013 à 18 h 30 à Témiscaming.

04-13-213

Dans le cadre de la démarche du plan de développement du lac Kipawa, une consultation publique se tient le jeudi, 18 avril à 18 h 30 à la salle de l'Âge d'Or de la Ville de Témiscaming.

La population est invitée à venir s'exprimer sur l'avenir du lac Kipawa et sur leur préoccupation. Lors de cette rencontre, un questionnaire sera distribué afin de faire valoir leur opinion sur la gestion du lac Kipawa.

04-13-214

Demande de commandite – Chambre de commerce Témis-Accord.

Conférence de M^{me} Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec – 14 mai 2013. Contribution demandée : 500 \$.

La Chambre de commerce Témis-Accord présente le 14 mai 2013 une conférence animée par M^{me} Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec. Le thème de la conférence sera les changements concernant la Politique nationale de la ruralité.

Considérant que la Chambre de commerce Témis-Accord peut demander le support financier de chacune des municipalités de la MRC de Témiscamingue.

Considérant que la Chambre de commerce Témis-Accord prévoit demander une contribution financière pour chacun des participants qui désire assister à la conférence;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. André Pâquet
et résolu unanimement

- ❖ De décliner la demande de commandite de la Chambre de commerce Témis-Accord. Cette demande relève des attributions des municipalités locales.

04-13-215

Budget fédéral 2013 – Points saillants analysés par la Fédération canadienne des municipalités.

Le conseil des maires prend acte des points saillants analysés par la Fédération canadienne des municipalités.

À titre d'information, les faits saillants du budget pour la Fédération canadienne des municipalités :

- Indexation de 2 % du Fonds permanent de la taxe sur l'essence – ce qui accroîtra ce financement de 21 % en 20 ans;
- Renouvellement du Fonds Chantiers Canada au niveau existant pour 10 ans (avec révision après cinq ans);
- Renouvellement des programmes de logement social aux niveaux existants pour cinq autres années;
- Renforcement du partenariat fédéral / municipal.

Mention de félicitations.

04-13-216

M. Bernard Flébus propose une motion de félicitations à l'égard de M^{me} Lucie Charest, pour son prix de journalisme dans la catégorie « *Sujet d'initiatives* » pour le reportage réalisé sur la communauté de Winneway dans l'édition du 27 février 2013 du journal La Frontière.

Les membres du conseil saluent l'engagement de M^{me} Charest pour cette couverture médiatique.

04-13-217

Projet Internet haute vitesse.

M. Bernard Flébus, représentant de la MRCT auprès de Communication-Témiscamingue, fait état du dossier, notamment sur :

- Les échéanciers;
- Les retards dans la construction du réseau;
- Le branchement des clients;
- Les impacts financiers sur le projet;
- Les coûts supplémentaires à prévoir pour l'ajout de relais.

Lors de la dernière rencontre du comité d'administration de Communication-Témiscamingue, il fût convenu d'avoir des rencontres plus régulières pour assurer un suivi plus rigoureux. De même, l'embauche d'une ressource externe et indépendante du projet viendra faire une analyse du réseau afin de déposer un rapport avec recommandations pour optimisation du réseau. Au niveau de la promotion des services Internet de Communication-Témiscamingue, le réseau n'étant pas finalisé, il s'avère difficile de faire davantage de promotion auprès de la population.

Les membres du conseil prennent acte de la situation et souhaitent être informés des prochaines actions, des mesures correctives apportées au projet.

Le déploiement du service Internet haute vitesse demeure un besoin important pour la population témiscamienne, d'où l'intérêt des élus à suivre le dossier de près.

04-13-218

Corporation du Rift.

La Corporation du Rift connaît des difficultés financières; la Ville de Ville-Marie étant le principal bailleur de fonds, si la situation continue de se dégrader, la Ville se verra confier les destinées de la Corporation. La situation demeurant préoccupante, la MRCT a envoyé une lettre à la Corporation du Rift lui offrant son aide. Un plan de redressement est présentement en cours.

04-13-219

Sani-Tri.

Le coût annuel pour la Ville de Ville-Marie étant de 45 000 \$ pour les services de Sani-Tri, le maire de Ville-Marie, M. Bernard Flébus, veut savoir si d'autres municipalités ont un contrat avec cette entreprise. M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère répond par l'affirmative puisque la compagnie vient desservir l'entreprise Parmalat qui paie la totalité de la facture. La MRCT effectuera des vérifications auprès des autres municipalités pour connaître les territoires desservis par cette entreprise.

Prix de l'essence.

04-13-220

Le maire de la Ville de Témiscaming, M. Philippe Barette, a sensibilisé la MRCT quant à l'écart important qui existe entre les prix de l'essence des détaillants en Ontario et ceux au Québec qui offrent l'essence dans certains cas, près de 0,20 \$ de plus le litre. La MRCT fera des représentations afin d'essayer de comprendre cet important écart de prix.

04-13-221

Pont situé sur le territoire de la municipalité de Béarn.

Le maire de la municipalité de Béarn, M. Luc Lalonde, expose la problématique vécue en lien avec un pont situé sur son territoire. Après maintes représentations auprès du ministère des Transports, un différend persiste entre la municipalité et le Ministère. Le conseil des maires prend acte de cette problématique et mentionne que c'est un exemple concret où la modulation est nécessaire pour le développement cohérent de notre territoire.

04-13-222

Projet de résolution – Mobilisation du milieu municipal – Pour le projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013.

Attendu que, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

Attendu que le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopter une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

Attendu que la première ministre, M^{me} Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

Attendu que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

Attendu que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce, à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

Attendu que l'Organisation de coopération et de développement économique concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

Attendu que plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

Attendu que l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale / urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

Attendu que les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

Attendu qu'en 2010, la Fédération Québécoise des Municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires, et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

Attendu que le *momentum* politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement de concrétiser la décentralisation et ainsi doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ De demander au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;
- ❖ De confirmer dans cette loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec;
- ❖ D'acheminer copie de la présente résolution à la première ministre, M^{me} Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération Québécoise des Municipalités.

Point de service CLSC à Laforce.

04-13-223

M. Gérald Charron, maire de la municipalité de Laforce, indique qu'à l'occasion, le médecin qui vient au CLSC de Laforce rencontre de deux à trois personnes par visite, uniquement ceux qui sont considérés comme ses patients, et ce, à titre de médecin de famille. Vu le peu d'achalandage, la possibilité de cesser les activités de ce point de service a été évoquée. Une vérification sera effectuée afin de s'assurer du maintien de ce CLSC qui répond à un besoin essentiel!

04-13-224

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

2^e partie

Question de M. Gilles Lepage :

- Est-ce possible d'obtenir par écrit les précisions amenées en début de séance par le préfet concernant le don de Tembec à l'hôpital de North Bay?

Réponse :

Oui.

04-13-225

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. André Pâquet
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil des maires : 15 mai 2013

Il est 22 h 30.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.